

Comité de Pilotage du site Natura 2000 FR 8302021 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson »

Compte rendu de la réunion du 14/12/2021

Le comité de pilotage du site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris de Hérisson » s'est réuni le 14 décembre 2021, en mairie de Hérisson.

Les personnes présentes sont listées ci-dessous :

- Mme DOURBIAS - Commune de Hérisson, Présidente du comité de pilotage
- M. DELAGE – FNE 03
- Mme GIRARD – Conservatoire d'espaces naturels de l'Allier
- Mme MARCHETTI – DDT de l'Allier
- Mme LOISEAU – Fédération des chasseurs de l'Allier
- Mme GESNIN – Association Hérisson Nature

Excusés :

- M. Alinot - Président du « Gardon de l'Aumance »
- M. le Président de la Fédération AAPPMA Allier
- Mme MARATRAT - Chauve-souris Auvergne
- M. Le Président du Conseil Départemental et son représentant M. CHITO
- M. le S/Préfet de Montluçon

Après l'accueil formulé par Mme GIRARD et Mme DOURBIAS, Présidente du comité de pilotage, Mme MARCHETTI précise que l'association Hérisson Nature n'est pas membre du comité de pilotage car elle a été créée tout récemment. Comme le stipule le règlement, l'association a pu être invitée à participer à cette réunion car ses missions s'inscrivent pleinement dans les objectifs du site Natura 2000. A l'occasion de la révision du Document d'Objectifs prévue dès 2023, l'intégration de cette association parmi les membres du CoPil pourra être proposée.

Mme GIRARD détaille ensuite les différents points inscrits à l'ordre du jour.

Ordre du jour :

Diapositive 2

- Rappel des enjeux et objectifs sur le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson »
- Bilan des actions engagées en 2021
Etat des lieux des populations de Sonneur à ventre jaune
- Révision du Document d'objectifs et de cartographie des habitats naturels du site
- Questions diverses

1. Enjeux et objectifs Natura 2000 sur le site de Hérisson

Diapositives 3 à 13

Le site Natura 2000 « Gîtes de Hérisson » occupe une superficie de 254 ha et est principalement centré sur le bourg. Il intègre également une partie du val d'Aumance ainsi que des secteurs boisés alentours, qui constituent une aire minimale de chasse pour les chiroptères du secteur.

La commune de Hérisson abrite en effet plusieurs colonies de chauves-souris, la plus importante d'entre elles appartenant à l'espèce « Murin à oreilles échancrées », et étant constituée de 300 à 350 femelles au moment de l'élaboration du Document d'Objectifs Natura 2000 (DOCOB). Il s'agit de la plus importante colonie de reproduction connue en Auvergne pour cette espèce, et elle constitue donc un enjeu majeur de conservation.

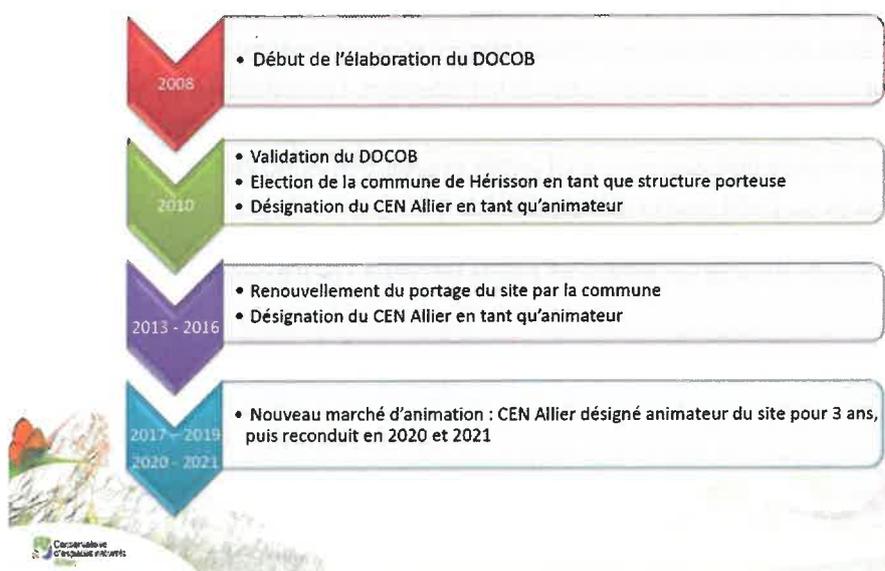
D'autres espèces d'intérêt communautaire sont connues sur le site et inscrites au Document d'Objectifs comme de nombreuses chauves-souris, mais aussi des insectes, des amphibiens ou des poissons.

En parallèle, différents habitats d'intérêt communautaire sont également présents sur le site et se composent principalement d'habitats forestiers, d'habitats ouverts humides et d'habitats ouverts secs.

Au regard de ces différents enjeux, les principaux objectifs énoncés dans le DOCOB pour la préservation du site Natura 2000 sont les suivants :

- La préservation de chauves-souris et de leurs gîtes
- La préservation de la structure et de la qualité des territoires de chasse (Milieux bocagers, milieux forestiers et milieux aquatiques)
- La préservation des autres espèces et habitats d'intérêt communautaire

Historique du site « Gîtes de Hérisson »



2. Bilan des actions engagées en 2021

Diapositive 14 à 18

Animation générale du programme

Comme chaque année, le CEN Allier a assuré l'animation générale du programme Natura 2000 sur le site. Cette animation comprend à la fois la tenue des comités de pilotage, mais aussi les liens avec les services de l'Etat et la commune. Le CEN se tient également à disposition des acteurs locaux et des porteurs de projets, afin de s'assurer que les projets envisagés sur le site soient compatibles avec les enjeux environnementaux du secteur.

Communication et sensibilisation

Au-delà du contact régulier avec les acteurs locaux, le CEN Allier réalise chaque année des actions de communication et de valorisation qui peuvent prendre plusieurs formes. Ainsi, un site web dédié (<http://gites-herisson.n2000.fr/>) est alimenté tout au long de l'année avec les actualités liées à Natura 2000, ainsi que les rapports d'étude et les diaporamas et comptes rendus des comités de pilotage.

Le CEN Allier propose également chaque année un article destiné à être publié dans le bulletin municipal de la commune. En 2021, l'article a porté sur l'étude relative au Sonneur à ventre jaune. A cette occasion, le CEN a lancé un appel aux hérissonnais afin que leurs éventuelles observations de Sonneur soient communiquées et viennent enrichir l'inventaire sur la commune.

Suivi de la colonie de Murin à oreilles échancrées

Le suivi des trois principaux gîtes connus de la colonie de Murins à oreilles échancrées sont réalisés de manière annuelle lorsque cela est possible. Il est alors question de visiter les combles de l'Eglise, les combles et caves de la Maison Mousse, ainsi que le gîte situé rue de l'abbé Aury.

En 2021, les prospections ont permis de dénombrer 384 individus de Murin à oreilles échancrées dont au minimum 118 juvéniles dans le bâtiment situé rue de l'abbé Aury. Le propriétaire n'étant pas opposé à la signature d'une convention de gestion pour assurer la bonne préservation du site, une version lui a été communiquée à titre d'information. La concrétisation de cette signature est envisagée pour 2022.

Aucun individu n'a été observé à la Maison Mousse.

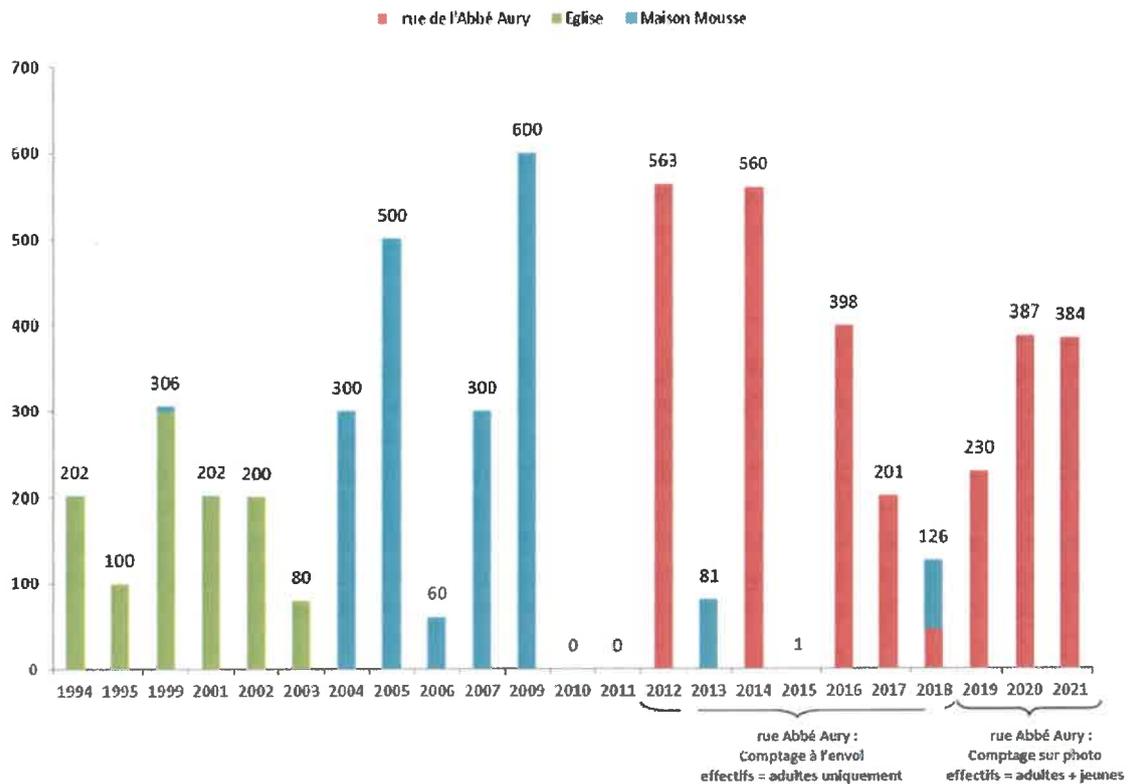
Un projet de valorisation du bâtiment est envisagé par les propriétaires. Des contacts ont d'ores et déjà été pris et le dialogue doit se poursuivre début 2022 pour s'assurer que les aménagements ne soient pas incompatibles avec la pérennité du site pour les chauves-souris.

Aucun individu n'a été observé dans les combles de l'Eglise.

Mme MARCHETTI s'interroge sur les effectifs relativement stables de la colonie en 2021, alors que d'autres colonies (notamment sur le site Natura 2000 « Gîtes à chauves-souris des Contreforts et Montagne bourbonnaise ») ont connu des chutes drastiques d'effectif.

Mme GIRARD précise qu'il ne s'agit pas de la même espèce, et que le Grand Murin (qui a subi de grosses pertes au sein de plusieurs colonies de reproduction faisant l'objet de suivis) semble avoir été beaucoup plus impacté par les conditions météorologiques froides et humides du printemps / début d'été.

Evolution des effectifs *Myotis emarginatus*, site Natura 2000 de Hérisson



3. Etat des lieux des populations de Sonneur à ventre jaune

Diapositives 19 à 24

Le Sonneur à ventre jaune est un amphibien dont la répartition se concentre essentiellement dans le centre et l'Est de la France. Espèce protégée et listée à l'annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore, il bénéficie également d'un Plan National d'Actions.

Reconnaisable au motif jaune sur sa face ventrale, qui est propre à chaque individu, le Sonneur vit préférentiellement dans les mares prairiales, les ornières forestières ou encore les vasques rocheuses proches de petites cours d'eau.

L'espèce ayant déjà été observée à Chateloy ainsi qu'au lieu-dit « Les Cassons » en 2006, une étude plus étendue était nécessaire afin de confirmer la présence de l'espèce et de prospecter de nouveaux milieux favorables.

Après une pré-localisation de ces milieux par photo-interprétation, des prospections de terrain ont donc été organisées à l'intérieur du périmètre Natura 2000 mais également au sein d'une zone tampon de 500m afin de tenir compte des capacités de déplacement de l'espèce. Ces prospections ont donné lieu à l'observation d'un unique individu dans cette zone tampon. Aucun individu n'a été observé sur les deux stations historiques.

A noter l'observation d'un Triton crêté, autre espèce listée à l'Annexe II de la Directive Habitat-Faune-Flore et jusqu'alors jamais observée sur le site.

Le temps imparti pour l'étude n'a pas permis de couvrir l'ensemble du périmètre, et il serait souhaitable d'étendre ce travail notamment au compartiment forestier. De plus, il pourrait être pertinent de mener des prospections nocturnes, de manière à détecter les individus grâce à leur chant en période de reproduction. Cette méthode permet notamment de s'affranchir des difficultés à distinguer l'espèce dans son milieu.

Suite à cette étude, un article a été diffusé dans le bulletin municipal, appelant les hérissonnais à transmettre au CEN Allier leurs observations éventuelles de Sonneur afin de compléter l'inventaire.

Mme GESNIN, précise qu'elle a entendu un amphibien chanter durant l'été au niveau du lieu-dit Les Jardins qui pourrait potentiellement être un individu de Sonneur à ventre jaune. Les parcelles étant closes et privées, l'individu n'a pas pu être observé directement. Son identification serait donc à confirmer.

4. Révision du Document d'objectifs et de la cartographie des habitats naturels du site

Diapositive 25

Mme MARCHETTI informe les membres du comité de pilotage que suite à leur demande formulée en 2020, et grâce à l'obtention des crédits nécessaires, une révision du document d'objectifs Natura 2000 ainsi que de la cartographie des habitats naturels du site est prévue en 2022 (poursuite sur 2023 pour le DocOb).

Un appel d'offres a été publié en ce sens et divisé en trois lots :

- Un lot concernant la révision du DocOb
- Un lot concernant la révision de la cartographie des habitats naturels
- Un lot concernant l'animation du site Natura 2000 (restreinte au suivi de la colonie de Murin à oreilles échancrées, à l'appui aux éventuels porteurs de projets et aux aspects administratifs)

Suite à cet appel d'offres, le bureau d'étude CESAME a été retenu pour la réalisation de la cartographie des habitats. Le CEN Allier a quant à lui été retenu pour la révision du DocOb ainsi que pour l'animation restreinte du site Natura 2000.

Ces actions devront donc débuter en début d'année 2022.

Mme GIRARD précise que la révision du DocOb se déroulera sur deux années, avec une première partie du travail qui consistera à évaluer le document d'objectifs précédent. Un état des lieux actualisé des données naturalistes et socio-économiques locales sera ensuite réalisé, et donnera lieu à un groupe de travail permettant de réunir l'ensemble des acteurs locaux pour que chacun s'implique dans cette révision.

A la suite de cet état des lieux, les grands objectifs de conservation seront dégagés, et soumis à la validation du comité de pilotage en fin d'année 2022.

L'année 2023 sera consacrée à la définition des objectifs opérationnels et du programme d'action, en s'appuyant également sur les acteurs locaux au travers de groupes de travail / ateliers techniques organisés régulièrement. Le CEN Allier s'appuiera notamment sur la commune pour l'animation locale et la promotion de ces événements.

La validation finale de ce travail se fera au cours d'un comité de pilotage organisé fin 2023.

Deux options supplémentaires ont également été retenues pour remettre à jour les connaissances sur deux espèces ou groupes d'espèces :

- Des prospections complémentaires portant sur la Loutre d'Europe
- Un inventaire du compartiment piscicole sur l'Aumance en lien avec la Fédération Départementale des Pêcheurs de l'Allier.

Mme DOURBIAS interroge sur les possibilités de participer à l'inventaire piscicole pour le public.

Mme GIRARD précise que cela paraît compliqué à mettre en place et que cette étude se veut avant tout scientifique et non pédagogique. En revanche, des pêches électriques démonstratives ont déjà été réalisées par la Fédération de pêche notamment en montagne bourbonnaise, et cela peut par conséquent faire partie des propositions en terme d'animation du site dans le futur.

5. Questions diverses

Mme GESNIN s'interroge sur les possibilités de prendre en compte les oiseaux présents sur le site, en s'appuyant notamment sur l'exemple du Tichodrome échelette encore observé tout récemment sur la commune.

Mme GIRARD indique ne pas avoir d'exemple d'une prise en compte des oiseaux sur un site classé en ZSC (Directive Habitats-Faune-Flore). *Mme MARCHETTI* indique que la DREAL sera interrogée à ce sujet, afin de statuer sur la question en vue de la révision du DocOb qui débutera en 2022. Même s'il s'avère impossible de prévoir des actions portant sur les oiseaux en ZSC, il paraît tout de même pertinent de pouvoir lister les espèces à enjeux dans le DocOb.

M. DELAGE indique que les journées de la nature à Hérisson se dérouleront les 21 et 22 mai, et seront couplées avec la fête des plantes. A cette occasion, de nombreuses associations locales propose de stands, et plusieurs randonnées sont prévues entre Chateloy et le bourg de Hérisson.

Mme GIRARD rappelle que la mission d'animation du CEN Allier sera très réduite en 2022 et 2023 puisque l'enveloppe budgétaire est essentiellement allouée à la révision du Document d'Objectifs. Une présence salariée pour cet évènement n'est donc pas envisageable. Cependant, les administrateurs de l'association seront interrogés à ce sujet, pour envisager la tenue d'un stand si certains d'entre eux sont disponibles. Après avoir échangé avec *Mme DOURBIAS*, il a toutefois été décidé de mettre à disposition de la commune l'exposition du CEN Allier sur les milieux naturels du Département le temps du week-end. Cette exposition composée d'une douzaine de panneaux déroulants sera complétée par de la documentation diverses fournie par le CEN. *Mme GIRARD* reviendra vers la commune en 2022 pour convenir des modalités d'acheminement de l'exposition et de la signature de la convention de prêt.

Après avoir été interrogée par *Mme DOURBIAS*, *Mme LOISEAU* indique que la Fédération des chasseurs de l'Allier a réalisé des travaux de création et/ou restauration de mares dans le cadre de ses financements éco-contribution. Ces actions menées dans un premier temps autour du siège de la Fédération et sur la ZPS Sologne bourbonnaise sont appelées à s'étendre sur le val de la Besbre et à plus ou moins long terme sur l'ensemble du département de l'Allier. Au-delà des travaux réalisés, des conventions sont également signées avec les exploitants de manière à assurer un suivi des mares.

L'ensemble des questions ayant été soulevées, les membres du comité de pilotage sont remerciés et la séance est levée.

Josette DOURBIAS

Présidente du comité de pilotage Natura 2000 du site

« Gîtes à chauves-souris de Hérisson »

